

Mesdames, Messieurs,

Il me revient l'honneur d'exposer, en peu de mots, la symbolique exprimée, selon nous, par ce monument .

Très vite, il nous est apparu qu'il convenait de s'intéresser aux locaux qui abritèrent le lazaret implanté ici par l'occupant allemand, un site dont il ne demeure aujourd'hui aucune trace matérielle visible. En effet, les vicissitudes de la vie économique, singulièrement en Thiérache, ont amené la démolition au début des années 90, d'un ensemble immobilier industriel jadis très important mais dont l'état ne pouvait répondre aux exigences d'une reprise durable de l'activité. Le monument ressuscite donc une image très caractéristique de l'architecture de l'usine Briffault, en l'occurrence le porche d'entrée. Pourquoi ce choix ? Il s'agit là du passage obligé emprunté par les 688 martyrs qui, entrés par là pour être soignés devaient ressortir par le même endroit, leurs corps sans vie jetés sur une charrette pour un ultime voyage vers le cimetière tout proche. L'étude approfondie de documents photographiques – ils sont très peu nombreux – quasi contemporains des événements de 1917 nous a permis de réaliser, à une échelle bien sûr réduite, une réplique de l'entrée principale, qui, nous avons pu l'établir, a subi quelques remaniements au cours du siècle passé. Quant au festonnage en harpe visible sur les côtés, il montre que ce porche s'intégrait dans une façade monumentale que la Municipalité en place lors de la reconversion du site ne put conserver faute de moyens financiers, l'idée d'un monument à l'épopée

industrielle des 19^{ème} et 20^{ème} siècle ayant pourtant mobilisé un temps l'esprit du Maire.

Le choix des matériaux fut dicté par quelques impératifs. Le béton armé, invisible malgré la douzaine de mètres cubes mise en œuvre, capable de résister à d'éventuelles mais fort peu probables secousses sismiques, assurera une vraie pérennité de l'édifice. La brique surcuite et les joints ont des couleurs qui n'incitent sans doute pas à la fête, mais reflètent, sans le rendre hideux, le caractère lugubre des locaux à cette période. A noter que la brique était seule utilisée pour l'élévation des murs de l'usine. La pierre bleue, un calcaire carbonifère compact, est un matériau prisé que l'on extrait en Thiérache du Nord et souvent utilisé localement. Son polissage soigné fait apparaître son caractère fossilifère et sa durabilité. Le laiton est l'alliage métallique noble retenu car pratiquement inoxydable doté d'une teinte attirant l'œil – trop peut-être, de nos jours ! - le regard du passant tombera tout naturellement sur les mots « SOUVENONS-NOUS », qui attestent, s'il en était besoin, que le devoir de mémoire n'a cessé de nourrir notre réflexion. Du zinc en feuille préserve la construction des infiltrations d'eau préjudiciables sous notre climat. Le cadran de l'horloge qui rythmait les longues journées de travail des ouvriers, a été également restitué. Le Comité de la Mémoire de l'Ossuaire d'EFFRY est désormais le dépositaire d'une œuvre originale de Gilbert ARDUIN, artiste fort connu dans la région et bien au-delà, membre fondateur dudit Comité et disparu beaucoup trop tôt. L'original de cette œuvre n'ayant pu être retrouvé, une reproduction à

caractère provisoire mais néanmoins de facture fort convenable en a été faite. Les visages torturés qu'elle figure rendent tout commentaire superflu et nous laisserons à chacun le soin de méditer sur cet original symbole.

On le voit, ce monument pour lequel le vocable « stèle » avait été retenu il y a une année, est conçu pour durer, nous survivre longtemps et interpeller les générations à venir. L'oubli est une menace permanente car vecteur de drames futurs possibles que l'on pourra éviter, peut-être, si nous demeurons vigilants, tous vigilants !